

Voir pour les renvois indiqués par les chiffres, le modèle en blanc imprimé en tête.

N° 29

Tellen, George  
né le 7<sup>bre</sup>  
1868.

Mairie de Soultz les Bains Arrondissement de Strasbourg  
Le 1<sup>er</sup> huit Décembre mil huit cent soixante-huit, à onze heures du matin  
ACTE DE NAISSANCE de Tellen George  
né à Soultz les Bains le 1<sup>er</sup> sept Décembre mil huit cent soixante-huit,  
à onze heures du soir fil. légitime de Tellen Aloise  
né à Rosheim, Bas Rhin, âgé de trente-huit ans, profession d'garçon menuisier  
et de Adam, Marie Anne, âgée de trente-quatre ans,  
profession de néant domiciliée à Soultz les Bains, son épouse légitime  
L'enfant qui nous a été présenté, a été reconnu être du sexe masculin  
Premier TÉMOIN: Haack Louis âgé de  
trente-cinq ans, profession de charbonnier domicilié  
à Soultz les Bains département du Bas Rhin  
Second TÉMOIN: Kieffer, Joseph âgé de  
cinquante ans, profession de vigneron domicilié  
à Soultz les Bains département du Bas Rhin  
Sur la déclaration à nous faite par le père de l'enfant

et après lecture du présent acte ont signé  
12 Constaté par nous Moser Ignace Maire,  
faisant les fonctions d'Officier de l'Etat civil.

Haack Louis  
Kieffer Joseph  
Le Maire  
Moser Ignace

N° 30

Burchhart  
Madeline  
née le 1<sup>er</sup> bre  
1868.

Mairie de Soultz les Bains Arrondissement de Strasbourg  
Le 1<sup>er</sup> Seize Décembre mil huit cent soixante-huit, à onze heures du matin  
ACTE DE NAISSANCE de Burchhart, Madeline  
née à Soultz les Bains le 1<sup>er</sup> quinze Décembre mil huit cent soixante-huit,  
à huit heures du matin fil. légitime de Burchhart Louis  
né à Soultz les Bains âgé de trente ans, profession de vigneron  
et de Bohn, Francoise âgée de trente-trois ans,  
profession de néant domiciliée à Soultz les Bains, son épouse légitime  
L'enfant qui nous a été présenté, a été reconnu être du sexe féminin  
Premier TÉMOIN: Burchhart Francois Joseph âgé de  
soixante-deux ans, profession de vigneron domicilié  
à Soultz les Bains département du Bas Rhin  
Second TÉMOIN: Dischler, Antoine âgé de  
quarante-un ans, profession de vigneron domicilié  
à Rosheim département du Bas Rhin  
Sur la déclaration à nous faite par le père de l'enfant

et après lecture du présent acte ont signé  
12 Constaté par nous Moser Ignace Maire,  
faisant les fonctions d'Officier de l'Etat civil.

Burchhart Francois Joseph  
Dischler Antoine  
Le Maire  
Moser Ignace

Voir pour les renvois indiqués par les chiffres, le modèle en blanc imprimé en tête.

N° 31

Fischer, Victoire  
née le 22<sup>bre</sup>  
1868.  
délivré à  
Soultz les Bains  
le 6 février 1868  
Le Maire:

Mairie de Soultz les Bains Arrondissement de Strasbourg  
Le 1<sup>er</sup> vingt Deux Décembre mil huit cent soixante-huit, à onze heures du matin  
ACTE DE NAISSANCE de Fischer, Victoire  
née à Soultz les Bains le 1<sup>er</sup> vingt Deux Décembre mil huit cent soixante-huit,  
à six heures du matin fil. légitime de Fischer Antoine  
né à Soultz les Bains âgé de quarant-deux ans, profession de vigneron  
et de Fischlich, Catherine âgée de vingt-huit ans,  
profession de néant domiciliée à Soultz les Bains, son épouse légitime  
L'enfant qui nous a été présenté, a été reconnu être du sexe féminin  
Premier TÉMOIN: Haesch, Ignace âgé de  
soixante ans, profession de vigneron domicilié  
à Soultz les Bains département du Bas Rhin  
Second TÉMOIN: Haesch, Ignace âgé de  
vingt-huit ans, profession de tailleur d'habits domicilié  
à Soultz les Bains département du Bas Rhin  
Sur la déclaration à nous faite par le père de l'enfant

et après lecture du présent acte ont signé  
12 Constaté par nous Moser Ignace Maire,  
faisant les fonctions d'Officier de l'Etat civil.

Fischer  
Fischlich  
Haesch  
Le Maire  
Moser Ignace

N° 32

Agram, Andre  
né le 28<sup>bre</sup>  
1868.  
délivré le 26 février  
1869.

Mairie de Soultz les Bains Arrondissement de Strasbourg  
Le 1<sup>er</sup> vingt-huit Décembre mil huit cent soixante-huit, à cinq heures du soir  
ACTE DE NAISSANCE de Agram, Andre  
né à Soultz les Bains le 1<sup>er</sup> vingt-huit Décembre mil huit cent soixante-huit,  
à deux heures du soir fil. légitime de Agram Louis  
né à Soultz les Bains âgé de cinquante-quatre ans, profession de journaliste  
et de Fischer, Catherine âgée de vingt-trois ans,  
profession de néant domiciliée à Soultz les Bains, son épouse légitime  
L'enfant qui nous a été présenté, a été reconnu être du sexe masculin  
Premier TÉMOIN: Bieth, Nicolas âgé de  
trente-trois ans, profession de journaliste domicilié  
à Soultz les Bains département du Bas Rhin  
Second TÉMOIN: Dentz, Joseph âgé de  
trente-neuf ans, profession de vigneron domicilié  
à Soultz les Bains département du Bas Rhin  
Sur la déclaration à nous faite par le père de l'enfant

et après lecture du présent acte ont signé  
12 Constaté par nous Moser Ignace Maire,  
faisant les fonctions d'Officier de l'Etat civil.

Bieth Nicolas  
Dentz Joseph  
Le Maire  
Moser Ignace